



Resilier un abonnement internet

Par **WISE**, le **14/02/2010 à 16:39**

Bonjour,rnrnL ABONNEMENT INTERNET EST A MON NOM MAIS MON EPOUSE SE RETROUVE AU CHOMAGE PUIS JE RESILIER MON ABONNEMENT A TOUT MOMENT SACHANT QUE JE SUIS ENGAGE ENCORE POUR UN AN rnEST CE UNE CAUSE DE RESILIATION SI OUI MERCI DE ME DONNER CONSEIL POUR TOURNER MA LETTRE rnBIEN A VOUS

Par **fabienne034**, le **14/02/2010 à 17:06**

oui quand il ya une cause de chômage,rnrnpour tout savoir sur la résiliation d'un abonnement internetrnhttp://www.fbls.net/internetresiliation.htm

Par **WISE**, le **14/02/2010 à 17:29**

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE REPONSErnVOUS PENSEZ QUE JE PEUX RESILIER MON CONTRAT QUI EST A MON NOM MAIS C EST MON EPOUSE QUI EST AU CHOMAGE rnDOIS JE LE PRECISERNET JE SUIS PARTIE CHEZ UN AUTRE FOURNISSEUR MOINS CHERrnEST CE QUE CELA NE VA PAS A LENCONTRE DE MA LETTRE CONCERNANT LE CHOMAGERnd AVANCE MERCI